

Auvergne Rhone Alpes

Montant de la contribution au fonds

INCONNU

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

La Région annonce un plan d'urgence pour l'économie de 600 M€, décomposé comme suit :

- Des aides d'urgence pour les partenaires de la Région :
 - Accélération des délais de paiements + versement et doublement des avances de subvention
 - Suspension des remboursements des prêts régionaux
 - Suspension des loyers dus à la région (pour 6 mois)
- La participation au fonds de solidarité national
- Des mesures de trésorerie pour les entreprises
 - Développement d'un «Prêt Région AuRA» (265 M€)
 - Doublement du prêt «artisan et commerçants» (75 M€)
 - Dispositif spécifique pour les zones touchées particulièrement fortement par le corona virus (Haute Savoie) (3 M€)
- Soutien spécifique pour les filières exposées :
 - BTP (15 M€) / Transports (20 M€) / Tourisme (20 M€) / Culture (15 M€)
 - Événementiel (15 M€)

REMARQUES

*Plusieurs mesures prises dans le domaine de la santé,
de la formation et des transports*

LIENS

https://www.auvergnerhonealpes.fr/uploads/Presse/f9/778_937_CP-03-24-plan-d-urgence-pour-l-economie-en-AURA-de-600M.pdf

Bourgogne Franche Comté

Montant de la contribution au fonds

8,5 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- La Région annonce être à l'initiative d'un dispositif qui conduira à injecter 80 millions d'euros pour pallier les problèmes de trésorerie immédiate par trois biais : la **garantie**, le **prêt rebond**, et le **différé de remboursement**.
- Activation du plan de continuité total pour le paiement des entreprises : la collectivité n'appliquera **pas de pénalités aux entreprises pour les retards** qui seraient pris dans le cadre des marchés publics.
- En parallèle de ces mesures d'urgence, la Région s'inscrira dans le sillage de l'Etat qui lancera **un plan de relance** en juin et travaille sur des **mesures d'aides à la relocalisation**.

LIENS

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/la-region-aux-cotes-des-acteurs-economiques>

Bretagne

Montant de la contribution au fonds

10,5 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

La Région Bretagne annonce 103, 8 M€ de mesures nouvelles :

- Facilitation du crédit : mobilisation du fonds de garantie Région / BPI France
- Création d'un Prêt Rebond Région Bretagne (5 M€)
- Possibilité de geler ou revoir l'échéancier des remboursements d'avances régionales
- Versement anticipé des aides régionales
- Annulation des pénalités de retard des marchés publics / délégations de services publics
- Aides à la relocalisation

REMARQUES

Ces mesures ont été votées le 23 mars. Des précisions sont attendues.

LIENS

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/un-soutien-massif-aux-entreprises/>

Centre Val de Loire

Montant de la contribution au fonds

10 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- Accélération des paiements dus par la région aux entreprises
- Doublement du fonds de prévention des difficultés des entreprises (2 M€)
- Accès facilité au «prêt croissance» destiné aux TPE (1 M€)
- Augmentation du plafond du fonds régional de garantie à 80% avec la BPI, et faciliter l'accès au fonds de garantie (17,7M€)
- Mise en place d'un « Prêt CAP Rebond », pour soutenir les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles pour 1 million d'euros générant 5,4 millions d'euros de soutien.
- Report de 6 mois des échéances de remboursement correspondant aux avances faites par la Région, soit un différé de remboursement de près de 2 millions d'euros au total.

LIENS

<http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/lactualite-de-la-region-centre/actualites-economie/la-region-et-letat-solidaires-de.html>

Corse

Montant de la contribution au fonds

INCONNU

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

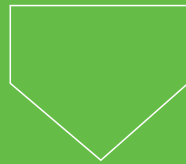
- La région a annoncé un plan d'urgence économique et sociale de 30 M€ comprenant :
 - Une cellule de suivi économique des entreprises
 - Une mobilisation de la cellule détection et traitement des entreprises en difficultés
 - Une garantie portée à 70% et réaménagement de prêts (avec BPIFrance)
 - Une mesure de soutien à la trésorerie
 - Une participation au fonds de solidarité nationale

LIENS

https://www.isula.corsica/Covid-19-A-Corsica-sempri-in-attesa-di-risposti-a-certi-dumandi-essenziali-la-Corse-reste-dans-l-attente-de-reponses-a_a1302.html

Grand Est

Montant de la contribution au fonds



PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- **Étalement des créances bancaires et des échéanciers de remboursements d'aide auprès de la Région et de BPI France**
- **25 M€ mobilisés pour un «prêt rebond» à effet immédiat** - pour soutenir les entreprises en difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires (*rupture de la chaîne d'approvisionnement, diminution d'activité, annulation d'événement, etc.*) et leur permettre de contribuer au maintien de leur trésorerie pendant la période de crise.
- **Pacte de relocalisation** : se traduira, dès le mois d'avril, par
 - > un accompagnement via les agences de développement économique du territoire et des prestataires externes (aide à l'analyse des enjeux, à l'identification des fournisseurs potentiels et aux modalités de validation de ces fournisseurs),
 - > un financement pour aider ces entreprises à absorber les coûts liés à cette opération de relocalisation.
- **Par ailleurs, création d'un fonds « Resistance »** de 44 M€

Il financera des avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an voire plus en cas de difficulté :

 - des aides de 5 000 à 10 000 € aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés,
 - ce soutien peut monter à 30 000 € pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand,
 - une « prime d'activité » forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5000 € peut s'ajouter pour aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel (chaîne agricole et agro-alimentaire + produits de santé / protection, incluant fournisseurs et sous-traitants, transport et logistique, tourisme, sport, culture). Forfait par salarié en activité à 500 €.

REMARQUES

Gratuité des transports publics pour les soignants.

LIENS

<https://www.grandest.fr/covid-19-la-region-grand-est-deploie-un-bouquet-de-solutions-pour-accompagner-les-entreprises-impactees/>

Fonds Résistance : <https://www.grandest.fr/fonds-resistance/>

Hauts de France

Montant de la contribution au fonds



PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- **La région annonce mobiliser 83 M€, selon quatre modalités :**
 - Des garanties bancaires renforcées chez ses partenaires (BPI, FRG et France active).
 - Des prêts instruits par BPI : Prêt régional de revitalisation ou Prêt Rebond.
 - Des avances remboursables qui complètent ou remplacent, au cas par cas, les prêts bancaires et BPI : fonds de 1^{er} secours, Hauts de France Prévention et avances remboursables.
 - Contribution de la région Hauts-de-France au Fonds de Solidarité national.
- **Création d'un fonds « Hauts-de-France Prévention » à destination des entreprises d'un effectif de plus de dix salariés.**
- **Protection du pouvoir d'achat des habitants de la région :** suspension des prélèvements des abonnements de transport, maintien des aides directes (gardes d'enfants, transports), prolongation des cartes avantages)
- **Par ailleurs :**
 - Doublement des capacités de garantie de prêt (230 M€)
 - Taux nuls / différés et amortissements allongés / réaménagement des créances régionales

REMARQUES

Gratuité des transports publics pour les soignants.

LIENS

<https://www.hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/>

Ile de France

Montant de la contribution au fonds

76 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- **Accélération du paiement pour les PME (moins de trente jours).**
- **Faciliter l'accès massif aux prêts bancaires à hauteur de plus d'1 milliard d'euros grâce à son Fonds de garantie BPI (700 M€ de nouveaux prêts garantis à 80% jusqu'à 6 M€. Prêt jusqu'à 7 ans), et grâce à l'élargissement de Back'up Prévention à toutes les PME touchées par le coronavirus qui anticipent une chute d'au moins 20% de leur CA.**
- **Pack relocalisation avec soutien aux filières** (accompagnement personnalisé, appui à la recherche de sites en Île-de-France, assistance au recrutement, mobilisation de financements via les aides régionales PM'up et Innov'up).
- **Garantie Zéro pénalité pour les fournisseurs en cas de défaillance.**
- **10 M€ Soutien aux professionnels de la culture les plus touchés avec la mise en place d'un fonds d'aide d'urgence**
- **10 M€ de soutien aux cabinets médicaux**
- **Création d'une aide dédiée aux PME qui s'engagent contre l'épidémie, allant jusqu'à 800 000€ : le «PM'up COVID 19»**

LIENS

<https://www.iledefrance.fr/coronavirus-les-mesures-prises-par-la-region-1>

Nouvelle Aquitaine

Montant de la contribution au fonds

20 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

● Création d'un Fonds d'urgence de 50M€

Un fonds de soutien régional d'au moins 5 M€ est créé pour soutenir les associations en subvention directe notamment dans les domaines de la culture, du sport et de l'Economie Sociale et Solidaire.

Une enveloppe nouvelle de 10 M€ de prêts abondera les prêts rebonds gérés par la Banque Publique d'investissement (Bpifrance). Ils permettent avec un fort effet levier d'améliorer rapidement la trésorerie des entreprises.

La Région décide par ailleurs de créer une ligne budgétaire de prêt d'urgence de 15 M€ supplémentaires pour aider les entreprises régionales non éligibles à ces dispositifs à passer le cap de ces semaines de crise sanitaire.

20M€ pour abonder le Fonds national de solidarité

● La Région a par ailleurs mis en place plusieurs mesures complémentaires en faveur des entreprises :

- Moratoire d'un an sur les remboursements des avances remboursables de la Région
- Augmentation du niveau des acomptes versés aux TPE/PME/ETI
- Mise en place d'une cellule d'écoute et de veille à destination des entreprises, afin de lutter contre la solitude des dirigeants
- Cellule de coordination avec les banques
- Pas les pénalités pour les entreprises qui réalisent des chantiers pour elle, et qui se trouveraient dans l'incapacité de poursuivre les chantiers en raison de l'épidémie ; elle rééchelonnera les délais contractuels des opérations.

REMARQUES

Ces mesures seront votées le 10 avril / les dossiers pourront être déposés à cette date.

LIENS

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/covid-19-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-impactees>

Normandie

Montant de la contribution au fonds

10,5 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

La Région annonce mettre 70 M€ sur la table pour aider l'économie normande :

- **10,5 M€ par mois pour le fonds national de solidarité**

- **29 M€ d'aides aux entreprises normandes**

10 M€ pour le Prêt COVID 19-Trésorerie : les dispositifs régionaux Impulsion et Arme sont fusionnés sous la dénomination Prêt Covid 19- Trésorerie, abondés d'un montant de 10 millions d'euros qui s'ajouteront aux crédits existants.

Le Prêt Croissance TPE sera désormais accessible aux entreprises ne pouvant justifier de 3 ans d'existence.

Le prêt « Rebond Normandie » : la Région va apporter 1 million d'euros à ce fonds, conjointement porté avec BPI, pour répondre au besoin en fonds de roulement des entreprises dans cette situation conjoncturelle exceptionnelle.

12M€ de report de créances régionales sur le remboursement des aides régionales

La Région travaille à un fonds régional de solidarité pour aider les entreprises non concernées par le Fonds national.

- **20 M€ pour soutenir les entreprises prestataires et fournisseurs de la Région**

Paiement des contrats des entreprises de transport publics, majoration des avances de paiements, zéro pénalités si arrêt des chantiers, poursuite du règlement des prestataires...

LIENS

<https://www.normandie.fr/commission-permanente-du-25-mars-mesures-economiques-durgence>

Occitanie

Montant de la contribution au fonds

25 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- **La Région annonce consacrer 64 millions d'euros au soutien des entreprises :**
 - 25 M€ dans la cadre du Fonds de solidarité national
 - 10 M€ pour l'élargissement et l'assouplissement des aides aux entreprises en difficultés de + dix de salariés
 - 5 M€ pour la création d'un fonds de garantie bancaire avec BPI qui devrait générer 100 M€ de prêts de trésorerie
 - 8 M€ pour la mise en œuvre d'un prêt rebond à taux 0% pour renforcer les fonds propres des entreprises en concertation avec les banques (effet levier attendu à hauteur de 55 M€)
 - 4 M€ pour le dispositif « Former plutôt que licencier » qui ouvre le financement de la formation aux salariés en situation de chômage partiel.
 - 5 M€ pour un Fonds de secours aux secteurs associatif, culturel, sportif, de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la ville :
 - 7 M€ de gel des avances remboursables pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} avril.
- **Enfin, la Région prend des mesures de soutien à destination de ses prestataires et ses entreprises partenaires :**
 - Tous les paiements en cours seront honorés dans les meilleurs délais.
 - Aucune pénalité de paiement ne sera demandée aux entreprises en marché avec les services régionaux en cas de retard ou de livraison incomplète.
 - Les acomptes versés pour les manifestations reportées seront maintenus voire augmentés.
 - Les entreprises hébergées dans les bâtiments régionaux sont exonérées de loyers dès le mois de mars 2020.
 - Les entreprises de transport routier impactées par la suspension des services liO seront soutenues par la Région afin d'éviter la mise en œuvre de chômage partiel.

LIENS

<https://www.laregion.fr/Coronavirus-COVID-19>

Pays de la Loire

Montant de la contribution au fonds

12 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

- **56 M€ mobilisés par la Région pour les entreprises pour :**
 - > **Financer la trésorerie :**
 - 12M€ pour abonder le Fonds de solidarité nationale
 - 12M€ pour abonder le Pret Rebond à taux zéro de BPI France
 - 5 M€ d'euros de report des avances remboursables accordées par la Région
 - 15 millions d'euros de prêts en trésorerie sans garantie avec le dispositif Pays de la Loire Redéploiement
 - > **Garantir les prêts bancaires :**
 - 10 M€ d'euros de garanties de prêts avec le dispositif Pays de la Loire Garantie
 - > **Compenser la chute de l'activité événementielle :**
 - 2 M€ d'euros avec le nouveau dispositif Pays de la Loire Fonds d'Urgence Evénements
- **Pour les personnels de santé,** la Région annonce 3M€ pour un fonds régional «Urgence santé».
- **De plus la Région lance un «Fonds territorial Résilience»,** abondé par la Région, la Banque des territoires, les Départements et les collectivités qui le souhaitent. Il s'adresse aux entreprises non bénéficiaires du Fonds de solidarité nationale situées sur le territoire de la région. Son montant définitif n'est pas encore connu.
- **Enfin, la Région a annoncé mettre en place d'un fonds «Urgence précarité»** d'1M€ pour soutenir les associations qui oeuvrent auprès des plus fragiles.

LIENS

<http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/pays-de-loire-covid-19-50-me-entreprises-monde-culturel-sportif-associatif/>

Sud

Montant de la contribution au fonds

18 M€

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN

La Région Sud a annoncé un plan d'urgence, de solidarité et de relance de 1,4 Md€.

- 227,5 millions d'euros pour répondre immédiatement à la crise

Un Plan d'urgence pour les entreprises représentant 65 M€ :

- Plan de Solidarité National lancé par l'Etat à hauteur de 18 M€.
- 47 M€ en aides directes de la Région pour soutenir toutes les entreprises :

Maintien des délais de paiement sous 21 jours sous réserve de l'impact du délai de transmission des pièces justificatives dû au télétravail.

Suppression des pénalités de retard pour les entreprises touchées par la crise du COVID-19, dans le cadre des marchés passés avec la Région Sud.

Plan d'urgence pour le secteur de l'Agriculture représentera 5 M€ avec en outre la mise en place de simplification des règlements pour maintenir le paiement de toutes les aides FEADER.

Pour les transports : 21 M€ débloqués

- Plan de soutien pour les transporteurs de voyageurs et scolaires (77% des montants initialement prévus pour un service plein).
- Adaptation quotidienne du Plan régional de transports pour couvrir les besoins spécifiques des soignants et des salariés.
- Suspension des prélèvements en avril des paiements des Pass annuels pour les abonnés aux TER.

- 1,2 Md€ d'investissements massifs dans le cadre d'un plan de relance pour l'après COVID.

LIENS

<https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/14-md-eur-pour-le-plan-durgence-de-solidarite-et-de-relance-de-la-region-sud>